

La société valdoisienne Treebuverte lance la première plateforme de compensation écologique

(6/05/2010 06:00)

**Plus fort que la taxe carbone ! Treebuverte propose aux entreprises une solution pour calculer l'empreinte écologique de leurs produits et incite les consommateurs à compenser leurs achats sur le principe : 1 produit acheté = 1 arbre planté. Une initiative éco-responsable accompagnée par Val d'Oise Incubation depuis 2009.**



En 2011, législation oblige, les produits devront intégrer un étiquetage indiquant la quantité de carbone qui a été nécessaire pour sa fabrication et sa distribution.

Treebuverte devance dès à présent cette obligation en proposant aux entreprises et aux consommateurs une solution permettant de calculer et de compenser l'empreinte écologique d'un produit ou d'un service

vendu.

Cette jeune société valdoisienne, créée en 2009 par 2 amis d'enfance, Franck Potonne et David Raffier, propose aux entreprises qui le souhaitent de nouer un partenariat. Objectif : compenser l'empreinte carbone du produit en plantant un arbre. Le logo Treebuverte sera accolé sur l'étiquette du produit avec un code de 9 chiffres que le consommateur rentrera sur internet ou par sms à l'aide d'un téléphone portable.

Le projet est entièrement financé par les fabricants et les distributeurs et les arbres seront plantés par des ONG partenaires aux quatre coins de la planète, en Amazonie, au Brésil, en Mauritanie ou au Mali.



Pour l'instant, deux entreprises ont accepté de jouer le jeu : Neopark (location de parking) et Hawaii Surf, spécialisé dans le prêt-à-porter streewear et

surf. Treebuverte espère rapidement trouver d'autres partenariats d'entreprises

En effectuant un geste pour la planète Treebuverte entend éduquer les habitudes de consommation dans le but de créer une tribu de consommateurs responsables.

[http://www.vonews.fr/article\\_9825](http://www.vonews.fr/article_9825)

©vonews - May 2010